

Compte Rendu Assemblée Générale EPAF du 22 juin 2021

En préambule, Mr Houter, président de l'AG, déclare que l'on connaîtra le 06 juillet (date du prochain CNAS) les résidences EPAF vendues et celles que l'on garde, faisant allusion au dernier CNAS et à un nouveau scénario (scénario 5).

Donc, à ce titre, il est impossible d'élaborer l'offre 2022 pour le comité tant qu'il n'aura pas connaissance de cette évolution.

Mr Houter souligne aussi que la mesure de Rupture Conventionnelle Collective envisagée est une mesure forte au bénéfice des employés qui se sépareront d'EPAF car cette mesure n'est pas automatique.

Il précise aussi que le Comité de Direction d'EPAF a toujours soutenu l'idée du scénario 2 (vente partielle du parc pour rénover les résidences conservées).

EPAF veut démontrer qu'il est un membre éminent du tourisme social et volontaire.

En réponse de Solidaires, Mr Houter précise que le comité privilégie dans ses observations auprès de la tutelle de se séparer en priorité des résidences ayant le moins de personnel EPAF, mais que la tutelle doit déjà avoir une idée précise et qu'il ne la connaît toujours pas à ce jour.

Il souhaiterait ensuite une répartition la plus étendue possible des résidences conservées avec des résidences à la mer (Méditerranée et atlantique), à la campagne et à la montagne (Vosges, Alpes, Jura, etc) pour une offre complète.

- Concernant le RCC (Rupture Conventionnelle Collective), seules les résidences que l'on ne conserve pas seront impactées.

- Concernant la gestion des prestataires, EPAF travaille sur la saison hiver 2021/2022 mais ne peut toujours pas travailler la période de l'été 2022 au vu des nombreuses inconnues pour cette période. Nous sommes donc en attente des décisions du SG.

- Le retour du produit de la vente des résidences, suite à un engagement ancien avec le SG, devrait revenir pour 50% au budget général de l'action sociale, mais pas spécifiquement pour le parc immobilier EPAF.

Solidaires fait part de ses réserves quant à cet engagement subodorant que les 50 % risquent d'être cédés comme investissement aux nouveaux propriétaires.

Mr Houter rappelle qu'il y a encore seulement 15 jours, nous en étions encore tous au scénario 4 (vente totale du parc) et qu'il est donc à ce jour difficile de se prononcer ou d'envisager quelques hypothèses que ce soient.

Bilan financier

Bilan financier positif de 2.277.000 euros pour 2020 et une trésorerie de 11.600.000 euros.

Le trésorier explique ce solde positif par l'épidémie du COVID.

Et il ajoute être déçu par le point de vue « court termiste » car on continue de ne pas investir, donc on va vendre mais moins cher car les résidences ne sont pas entretenues, et d'ajouter que les décisions arrivent, mais le 06 juillet seulement, c'est presque trop tard voire trop tard tout simplement.

Vacances Loisirs

Pour rappel, les séjours sont subventionnés à 50 %.

Plus on tarde pour prendre des réservations auprès des prestataires, plus le prix sera élevé. EPAF a besoin de connaître le nombre de nuitées sur lesquelles il va devoir travailler, donc plus le SG tarde sa décisions, plus le coût des prestataires sera élevé à l'approche de la date des vacances.

Finalisation de Prométhée, le réseau informatique qui permet de s'inscrire en ligne et de faire des réservations.

Avec la pandémie et les annulations de séjour, chaque personne a reçu un avoir en adéquation avec ce que permettait la loi. Cependant, au vu des sommes engagées par certains agents, EPAF a pris la décision d'aller au-delà de la loi et de rembourser ceux qui n'utilisaient pas leur avoir en fin d'année.

Annulation de la grande majorité des séjours de groupe (6 seulement ont été effectués sur 35 programmés) car ce type de séjour comportait beaucoup de contraintes au niveau du COVID. D'ailleurs, les locations individuelles ont augmenté par rapport aux Villages Vacances car les usagers se sentaient plus en sécurité vis à vis de la pandémie.

Légère baisse des catégories C sur cette période.

Vacances Enfants

EPAF a dû rapatrier des enfants de leur séjour en Italie au début de la pandémie.

Beaucoup de grosses interrogations durant toute la pandémie.

2852 enfants de 4 à 17 ans sont partis en 2020 dont 122 enfants handicapés, ce qui est certes une baisse au niveau des chiffres hors pandémie concernant les départs d'enfants handicapés, mais qui est le meilleur ratio observé jusqu'ici.

226 séjours ont été maintenus.

Réinscriptions facilitées avec le nouveau système informatique Prométhée.

Annulation des séjours hiver et printemps car ces séjours étaient interdits.

Mise en place de séjours automne.

Annulation des séjours étrangers trop risqués qui touchent essentiellement les adolescents.

Cependant, les offres France ont permis de garder 60 % de ces adolescents.

Les levées des contraintes COVID des moins de 6 ans depuis le 21/06/21 va permettre plus de choses.

Les équipes sont prêtes à réagir dans l'immédiateté dès que des suspicions de cas COVID se déclareront sur les prochains séjours.

Note de 8,4/10 attribuée par les colons à EPAF, ce qui est excellent et meilleur que les prestataires. 93 % des enfants souhaitent repartir.

Bilan social

Mars à juillet 2020, arrêt total.

14 protocoles sanitaires ont été mis en place pour répondre à chaque poste.

224 emplois à temps plein (dont 57 % de femmes et 65 % d'agents de maîtrise).

L'index EPAF d'égalité professionnelle Hommes/femmes est de 98 %, alors que le minimum exigible est de 75 %.

Bilan financier

Déficit de Vacances Loisirs de -582.715 euros

Solde positif de Vacances Enfants de 1.498.229 euros

Donc solde total positif.

Pas d'augmentation de tarifs prévue car trop d'inconnues pour un calcul objectif.

Prochaine AG prévue le 14/12/2021